François Beausoleil, Courtier immobilier résidentiel et commercial
PROPRIO DIRECT
Agence immobilière
3899, aut. des Laurentides #200
Laval (QC) H7L 3H7
https://www.equipemontoit.com/courtier-immobilier

819-321-5574 / 514-856-4444, 0
Télécopieur : 514-856-4449
info@equipemontoit.com

No Centris 24146945 **(En vigueur)**

[Voir toutes les photos](#)

289 000 $

1105 Rue Laberge
Laval (Fabreville)
H7R 4R7
Région Laval
Quartier Ouest
Près de
Plan d'eau

Genre de propriété	Maison de plain-pied	**Année de construction**	1919
Type de bâtiment	Isolé (détaché)	**Date de livraison prévue**	
Intergénération		**Saisonnier**	
Dimensions du bâtiment	5,74 X 6,24 m	**Reprise/Contrôle de justice**	Contrôle de justice
Superficie habitable	52,3 mc	**Possibilité d'échange**	
Superficie du bâtiment		**Cert. de loc.**	Oui (2005)
Dimensions du terrain	22,86 X 33,22 m	**Numéro de matricule**	
Superficie du terrain	753,91 mc	**Date ou délai d'occupation**	30 jours PA/PL acceptée
Cadastre	1157523	**Signature de l'acte de vente**	30 jours PA/PL acceptée
Zonage	Résidentiel		

Évaluation (municipale)

Année	2026
Terrain	125 200 $
Bâtiment	72 800 $
Total	198 000 $ (145,96%)

Taxes (annuelles)

Municipale	1 139 $ (2026)
Scolaire	111 $ (2025)
Secteur	
Eau	
Total	1 250 $

Dépenses/Énergie (annuelles)

Frais communs
Électricité
Mazout
Gaz
Total

Pièce(s) et Espace(s) additionnel(s)

Nbre pièces 4 **Nbre chambres (hors-sol + sous-sol)** 1+0 **Nbre salles de bains + salles d'eau** 1+0

Niveau	Pièce	Dimensions	Revêtement de sol	Information supplémentaire
RJ	Chambre à coucher	2,95 X 2,79 m		
RJ	Cuisine	5,64 X 3,18 m		
RJ	Salle de bains	0,99 X 0,99 m		
RJ	Boudoir	2,95 X 2,74 m		

Caractéristiques

Système d'égouts	Fosse septique, Puits sec (puisard)	**Appareils loc. (mens.)**	
Approvisionnement eau	Puits artésien	**Rénovations**	
Fondation	Pilotis	**Piscine**	
Revêtement de la toiture		**Stat. (total)**	

Revêtement	**Allée**
Fenestration	**Garage**
Type de fenestration	**Abri d'auto**
Énergie/Chauffage	**Terrain**
Mode chauffage	**Topographie**
Sous-sol	**Particularités du site**
Salle de bains	**Eau (accès)**
Inst. laveuse-sécheuse	**Vue**
Foyer-Poêle	**Proximité**
Armoires cuisine	**Particularités du bâtiment**
Commodités - Unité/propriété	**Efficacité énergétique**
Restrictions/Permissions	**Adapté pers. mobilité réduite**
Animaux	

Inclusions

Exclusions

Remarques

Avec une servitude de passage sur une lisière de douze (12) pieds de large, dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 348 659 et une convention pour l'établissement d'une servitude d'eau sous seing privée a été signifiée le seize (16) décembre mil neuf cent quatre-vingt-un (1981) pour desservir l'immeuble en eau potable.

Addenda

Toute offre devra être accompagnée d'un dépôt au montant de CINQ MILLE (5 000.00 $)dollars émis à l'ordre de L'Étude Julie Côté et Stéphanie Paul, huissiers de justice, en fidéicommis.
Si cette offre est acceptée, la somme ainsi versée constituera un dépôt sur le prix de vente et s'il y a non-acceptation de l'offre, le montant sera intégralement retourné dans un délai
raisonnable.
Advenant que l'offre soit acceptée, le promettant acheteur versera la balance du prix de
vente à la signature de l'acte de vente qui devra avoir lieu dans les TRENTE (30) jours de l'acceptation et/ou de la réalisation des conditions.
À défaut par le promettant acheteur de passer titre, cela conférera au bénéficiaire de la
promesse d'achat selon l'offre déposée le droit d'obtenir jugement qui en tienne lieu, le dépôt ainsi versé sera conservé par le vendeur jusqu'à jugement final.
Le transfert de propriété de l'immeuble se fera seulement lorsque le prix de vente ainsi que les frais de l'acte de vente et sa publication auront été payés en entier par l'acheteur.
La possession et l'occupation de l'immeuble s'effectuera dans un délai de 30 à 45 jours de la signature de l'acte de vente afin de compléter l'éviction des occupants. Dans le cas où l'immeuble est vide au moment de la vente, la possession et l'occupation s'effectuera après publication de l'acte de vente au registre foncier.
Le notaire est au choix de l'acheteur et ce dernier devra en assumer les honoraires et frais de préparation et de publication de l'acte de vente.
L'acheteur prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de la prise de possession, avec tous les droits qui s'y rattachent, y compris les servitudes actives, même non inscrites à l'acte de vente, mais il l'acquiert sans garantie de contenance, à ses risques et périls.
Il est de l'obligation de l'acheteur d'effectuer ses propres vérifications et/ou inspectionavant la vente et à son entière charge;
RISQUE DE LA PERSONNE : Les personnes présentes lors de la visite de l'immeuble sont sur les lieux à leur risque, l'huissier de justice n'est pas responsable d'aucun
dommage, perte ou défectuosité des lieux.
REDEVANCES FISCALES : Tous les ajustements de quelque nature que ce soit seront faits à la date de signature de l 'acte de vente;
Dans les cas où les lois et/ou des règlements à incidences fiscales s'appliqueraient, toutes
les taxes, charges, ou impositions que l'huissier de justice chargé de cette vente pourrait avoir l'obligation éventuelle de percevoir dans le cours de cette vente seront alors en sus
du montant apparaissant à la promesse d'achat, c'est-à-dire à la charge de l'acheteur.

La vente sous contrôle de justice purge les droits réels, dans la mesure prévue par le code de procédure civile quant à l' effet du décret d'adjudication. Toutefois, le décret ne purge pas le bail inscrit au registre foncier, les servitudes, le droit d'emphytéose, les droits nécessaires à l'exercice de la propriété superficiaire.

Vente avec exclusion(s) de garantie légale : Aux risques et péril de l'acheteur

Déclaration du vendeur Non

Source

RE/MAX DYNASTIE, Agence immobilière
GROUPE SUTTON - PERFORMER INC., Agence immobilière

La présente ne constitue pas une offre ou une promesse pouvant lier le vendeur à l 'acheteur, mais une invitation à soumettre de telles offres ou promesses.

Façade

Façade

Façade

Terre/Terrain